

Description

Le ou la kinésiologue aident la personne à retrouver son potentiel énergétique perturbé par diverses situations de stress. Ils ne posent pas de diagnostic mais interrogent le corps au moyen de tests musculaires de précision puisant leur origine dans la médecine chinoise (la santé par le toucher).

En relation avec un objectif fixé avec la personne, ils utilisent différentes techniques de rééquilibrage – ou correction – permettant de cerner les difficultés d'apprentissage, de libérer les stress émotionnels passés et présents. La kinésiologie met en évidence les relations entre les muscles, les méridiens, les organes, les émotions et la nutrition.

Leurs principales activités consistent à:

Accueil

- recevoir la personne venue en consultation (adulte, enfant ou bébé), spontanément ou sur recommandation d'un médecin ou d'un autre thérapeute de la relation;
- l'aider à formuler un projet, un objectif concret et réalisable, par exemple, améliorer sa concentration, améliorer ses compétences en lecture, se faire des amis, commencer des cours de chant, etc.;
- l'inviter à penser à sa situation particulière (objectif), source de stress ou de plaisir;

Traitement

- utiliser des tests musculaires de précision, généralement sur le bras de la personne, afin d'apprécier le niveau des différents stress présents dans son corps;
- appliquer des techniques de correction afin de rétablir l'équilibre énergétique du corps;
- refaire les tests musculaires afin de vérifier l'efficacité de la correction;

Conseils

- apprendre à la personne à effectuer elle-même ces rééquilibrages dans les situations de stress;
- conseiller éventuellement des thérapies alternatives (fleurs de Bach, chromothérapie, homéopathie, etc.);
- utiliser la technique du «brain gym» avec les enfants en particulier pour améliorer les dimensions de latéralité, de concentration, de motivation, entre autres.

Environnement de travail

Les kinésiologues sont des thérapeutes du mouvement («kiné») qui envisagent la personne dans sa globalité intellectuelle, physique et émotionnelle. La kinésiologie offre un outil complémentaire à toute relation d'aide, par exemple à la psychomotricité, à la logopédie, au coaching d'études ou à la gestion mentale. Les kinésiologues travaillent de manière indépendante, parfois en collaboration avec d'autres professionnels pratiquant des thérapies alternatives.

Formation

La formation de kinésiologue s'acquiert par des cours en école privée.

Lieux

- plusieurs lieux de Suisse romande.

Durée

- entre 500 et 670 heures de cours, variable selon l'école.

Conditions d'admission

- formation scolaire secondaire ou professionnelle terminée (CFC, maturité gymnasiale ou certificat de culture générale, etc.).

Titre obtenu

- certificat de kinésiologue.

Contenu (à titre indicatif)

Kinésiologie

- modules de base: santé par le toucher, gymnastique cérébrale.
- cours spécialisés: bases de la physiologie appliquée, éducation kinésithétique, hyperton-X, principes de santé, musique et kinésiologie, kinésiologie intégrative, dynamique du mouvement, etc.

Formation médicale

- anatomie, physiologie, pathologie, psychologie et communication, législation fédérale et cantonale.

Remarque

La kinésiologie fait partie des thérapies reconnues dans le diplôme de thérapeute complémentaire (voir perspectives professionnelles).

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir d'aider les autres
- Sens tactile développé
- Ecoute et compréhension d'autrui
- Sens de l'observation
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Esprit de synthèse

Perspectives professionnelles

Les kinésologues tirent bénéfice d'une formation initiale dans la santé ou le social (qui n'est cependant pas obligatoire). Ils profitent plus encore des complémentarités évidentes avec d'autres thérapies alternatives telle la médecine chinoise, l'homéopathie ou la naturopathie.

N'ayant besoin d'aucun matériel pour s'installer, les kinésologues peuvent facilement ouvrir un cabinet privé, moyennant toutefois l'obtention des éventuelles autorisations cantonales nécessaires. Pour devenir membres de l'Association professionnelle de kinésologie (Kinesuisse), ils doivent réussir l'examen AG-Q garantissant la qualité de leurs compétences professionnelles. Ils sont soumis à un recyclage indispensable pour la reconduction de leur affiliation.

Les prestations des kinésologues peuvent être remboursées par les assurances complémentaires, pour autant que la formation suivie soit agréée par une des associations reconnues par les caisses-maladie (voir www.asca.ch).

L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (RME) à Bâle permet aux thérapeutes du domaine de la médecine complémentaire et alternative de travailler avec certaines caisses-maladie (remboursement des prestations par les assurances complémentaires). Plus d'informations sur www.emr.ch.

Perfectionnement

Les kinésologues peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations continues dans différents domaines spécifiques tels que la nutrition, l'homéopathie, la phytothérapie, les fleurs de Bach, les techniques de communication ou la kinésologie pour animaux, organisées par les écoles en kinésologie;
- formations spécialisées proposées par Kinesuisse;
- diplôme fédéral de thérapeute complémentaire (branche kinésologie), formation modulaire (voir www.oda-kt.ch), différents lieux de Suisse romande.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Masseur médical BF/Masseuse médicale BF
- Naturopathe DF/Naturopathe DF
- Physiothérapeute HES/Physiothérapeute HES
- Réflexologue/Réflexologue
- Sophrologue/Sophrologue
- Thérapeute en psychomotricité HES/Thérapeute en psychomotricité HES

Adresses

Association Professionnelle Suisse Romande de Kinésologie
Ch. de Nant 13
1805 Jongny
Tél.: 021 923 68 32
<http://www.apsrk.ch>

Kinesuisse
Leimenstrasse 13
4051 Bâle
Tél.: 061 971 75 16
<http://www.kinesuisse.ch>